

 <https://france3-regions.francetvinfo.fr/normandie/eure/accident-d-autocar-sur-l-a6-une-adol...>

 Clémentine Baude

 6 min read

Accident de car sur l'A6, une adolescente tuée : le conducteur mis en examen

Parti des Andelys (Eure), un autocar rempli d'enfants partant en colonie de vacances au ski s'est retourné sur l'autoroute A6, faisant un mort et douze blessés, à hauteur d'Eguilly (Côte d'Or). Ce lundi 4 mars 2024, trois personnes sont toujours hospitalisées. Le conducteur a été mis en examen.

MISE À JOUR, lundi 4 mars 2024, à 18 heures. Le conducteur de l'autocar impliqué dans un accident mortel dimanche sur l'A6 a été mis en examen pour homicide involontaire et placé sous contrôle judiciaire, a indiqué le procureur de Dijon à l'AFP.

Les images sont effroyables. Un car, couché sur le sol dont la vitre avant a été entièrement brisée. L'accident s'est produit au niveau d'Eguilly (Côte-d'Or), dans la nuit du samedi 2 au dimanche 3 mars 2024, [coûtant la vie à une adolescente de 14 ans](#).

Le véhicule transportait 51 personnes, dont 41 enfants (de 5 à 15 ans) et 10 adultes, dont le chauffeur. L'autocar était parti des Andelys (Eure) et devait rejoindre Saint-Léger-les-Mélèzes (Hautes-Alpes), près de Gap.

La victime des Andelys est fille d'agriculteurs. Outre la jeune fille décédée, une adulte a été grièvement blessée à un membre supérieur et une dizaine d'autres personnes ont été plus légèrement blessées.

Ce lundi 4 mars, le dernier bilan fait état de trois personnes encore hospitalisées : un enfant (transféré au CHU de Rouen) et deux adultes, à Dijon. Ces derniers ont été opérés ce lundi matin et leur pronostic vital n'est pas engagé.

Le conducteur du véhicule, un homme âgé de 63 ans résidant à Gap, a été placé en garde à vue.

Les analyses pratiquées sur sa personne ne révèlent aucune consommation d'alcool ou de stupéfiants. Les investigations menées sur l'autocar, appartenant à Bernard Voyages Transports dont le siège est à Gap et placé sous scellés, ne permettent pas à ce stade de constater d'anomalie dans les temps de conduite ou l'état du véhicule.

"Les premières constatations laissent à penser que le véhicule, pour une raison encore indéterminée, s'est déporté sur la droite de la chaussée, mordant l'accotement, avant de se coucher", indique le parquet de Dijon dans un communiqué.

Le parquet de Dijon, en lien avec celui d'Évreux pour la prise en charge des victimes domiciliées dans l'Eure, requiert ce jour *"l'ouverture d'une information judiciaire pour les délits d'homicide involontaire et blessures involontaires par conducteur, avec incapacités de plus de trois mois et de moins de trois mois, et pour la contravention de défaut de maîtrise du véhicule"*.

Il sollicite le placement sous contrôle judiciaire du conducteur, sans antécédents judiciaires, avec notamment l'interdiction de conduire tout véhicule de transport collectif.

À lire aussi : [Une adolescente tuée et 12 blessés normands dans l'accident d'un autocar, parti vers une colonie de vacances](#)

Les causes exactes de ce drame ne sont pas encore connues, seuls quelques éléments émergent petit à petit. Tout d'abord, le contexte : une nuit pluvieuse selon le parquet de Dijon, pendant laquelle le chauffeur pense s'être *"assoupi"* selon ses dires.

 durée de la vidéo : 00h01mn03s

Les derniers éléments suite à l'accident survenu au niveau d'Eguilly (Côte d'Or), qui a coûté la vie à une adolescente de 15 ans. • ©France 3 Normandie

Dans un communiqué, la compagnie d'autocar Bernard Voyages Transports précise que le conducteur, *"un salarié expérimenté, a bénéficié de deux nuits d'hôtel à proximité du point de départ du voyage afin de profiter d'un repos de 24 heures"*.

Par ailleurs, il est indiqué que le véhicule, était *"à jour de son contrôle technique qui a eu lieu en décembre 2023"*. La garde à vue du conducteur a été prolongée de 24 heures.

Nicole Belloubet, ministre de l'Éducation nationale et de la jeunesse, Sébastien Lecornu, ministre des Armées, et Sarah El Haïri, ministre déléguée chargée de l'enfance, de la jeunesse et des familles, étaient présents à la mairie des Andelys pour accueillir les familles souhaitant être reçues par la cellule d'urgence médico-psychologique déployée par le SAMU.

"Dès la reprise des cours, des cellules d'écoute de l'Éducation nationale seront proposées aux familles des écoles, collèges et lycées concernés pour accompagner les élèves qui en exprimeront le besoin, ainsi qu'aux accompagnateurs. Ces cellules sont composées de professionnels de l'Éducation nationale formés à la prise en charge des victimes d'un événement traumatique", indique le rectorat.

La préfecture de Dijon a ouvert un numéro d'appel pour les familles des passagers de l'autocar accidenté au 09.70.80.90.40.

Generated with Reader Mode